Cinquante-sixième année. - N° 140 A Jeudi 21 juillet 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 874

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Jugement d'ouverture

Date : 18 juillet 2022.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
301 076 683 RCS Marseille.
PROVIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : fabrication, achat, vente, négociation, importation, exportation, distribution, représentation, exploitation directe ou en gérance et toutes opérations de commercialisation d'appareils et d'articles concernant la projection, la vision, et la reproduction de diapositives, photographies, films, ainsi que tous objets, produits, "gadgets" se rapportant au commerce de la bimbeloterie, bazar, jeux, jouets, souvenirs, cadeaux d'entreprises, articles de fête, librairie, sex-Shop, éditions etc.et articles annexes.exploitation de saunas et annexe la prise d'exploitation directe où en gérance, l'achat, la vente, la location de tous brevets, marques, Procèdes de fabrication, licences concernant les appareils, articles et gadgets se rapportant aux commerces ci-dessus visés, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se Ratttacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.l'exploitation de café, glacier, bar, restaurant, hôtel..
Adresse : 5, boulevard Garibaldi, 13001 Marseille.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SCP J.P Louis & A. Lageat, Mandat Conduit Par Me J.P Louis 30 Rue Cours Lieutaud 13001 Marseille.Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.